

Le

20 FEV. 2012



Monsieur Edouard ROSSELET
Directeur d'Académie
Centre Administratif Départemental
des Hauts-de-Seine
167/177 AVENUE JOLIOT CURIE
92013 NANTERRE CEDEX

Monsieur le Directeur,

Mon attention a été attirée sur la situation du Réseau d'Aides aux Elèves en Difficulté à Issy-les-Moulineaux à la rentrée prochaine.

La carte scolaire pour 2012 prévoit la suppression de trois postes spécialisés ; il ne resterait alors que trois psychologues et deux enseignants spécialisés pour près de six mille élèves isséens.

Très attaché à l'aide apportée aux élèves en difficultés - celle du RASED permettant de remettre à niveau les enfants qui en ont besoin - je me permets de relayer l'inquiétude de la communauté éducative, quant aux conséquences d'une telle mesure.

D'avance, je vous suis reconnaissant de l'attention particulière que vous voudrez bien porter à ma démarche, et vous remercie de me tenir informé des suites que vous pourrez lui réserver.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma parfaite considération.

Le Député-Maire
Ancien Ministre



André Santini
André SANTINI



Nanterre, le 24 février 2012

Le directeur académique
des services de
l'Education nationale

Monsieur le Ministre,

Votre courrier du 20 courant a retenu toute mon attention. Vous relayez l'inquiétude de la communauté éducative au sujet des mesures de fermeture de postes de RASED.

Centre administratif
départemental
167/177 avenue Joliot-Curie
92013 Nanterre cedex

<http://www.ia92.ac-versailles.fr>

La nécessité d'une gestion rationnelle des moyens m'amène, de fait, à revoir le maillage territorial en maîtres spécialisés sur le département. Sans mettre en question l'utilité de ces postes ni l'investissement professionnel de leurs titulaires, le projet de suppression de 81 postes de maîtres E et G a été présenté, dans cette optique, devant le Conseil départemental de l'Education nationale, réuni le 16 février.

La diminution du nombre de maîtres E et G – aucun poste de psychologue scolaire n'a été fermé – doit être observée à la lumière des dispositifs d'aide aux élèves en difficulté mis en place dans le cadre de la réforme de l'école. Le service des enseignants comporte désormais, chaque semaine, au-delà des 24 h devant classe, 2 heures d'aide personnalisée devant un petit nombre d'élèves rencontrant des difficultés d'apprentissage. Ainsi, chaque semaine à Issy-les-Moulineaux, ce sont 450 heures d'aide personnalisée qui sont dispensées dans les écoles par les 225 enseignants qui y exercent. A ce dispositif d'aide personnalisée, il convient d'ajouter les stages de remise à niveau pour les élèves de CM1 et de CM2 pendant les congés et l'accompagnement éducatif après les cours. Issy-les-Moulineaux conservera 5 postes spécialisés.

Je puis vous assurer que les élèves de votre commune seront accueillis dans des conditions pédagogiques satisfaisantes pendant l'année scolaire 2012-2013.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Très sincèrement à vous,

Édouard Rosselet

Monsieur le Député-Maire
Hôtel de Ville
92131 Issy-les-Moulineaux Cedex